

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 4 septembre 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, SCHLOSSER, SIBLER, NEUHARD, PREVOT,
ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER,
Mmes WEISS, CABIROL

Absents :

M. GOETZ, - excusé
M. RUSTENHOLZ

DEL. N° 52/2000

**OBJET : ENGAGEMENT D'UNE ETUDE DE VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU FORAGE DE
MORSBRONN LES BAINS**

Faisant suite aux décisions du bureau du 31 juillet, il s'avère que le liquidateur judiciaire de la SEM ne pourra pas procéder aux vérifications demandées.

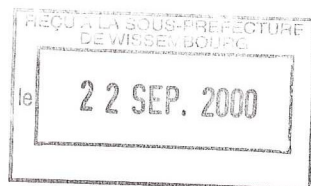
Il conviendrait donc que la Communauté de Communes fasse procéder à ses frais à cette vérification.

Une telle étude a été réalisée par la ville de Nierderbronn pour un montant de 50 000 F. Compte tenu de la profondeur du forage de Morsbronn, elle pourrait être supérieure à ce montant.

Le Président informe le Bureau qu'il a, par ailleurs, demandé une évaluation aux services des Domaines.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***autorise le Président à lancer une consultation en vue de l'attribution d'un marché d'étude portant sur : études, analyses et prélèvements permettant de vérifier le débit du forage, la température de l'eau, les qualités de l'eau, l'influence du forage sur les sources existantes (en particulier celles de l'établissement thermal).***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 5 septembre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL



A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a circular stamp.